

Date de mise à jour : 20/10/2025
 Poste précédemment occupé par : Zélie WARNAN
 Mobilité Redéploiement Création
 code poste RH : 5065

Personne à contacter : Julie DUPUY
 Fonction : Assistante RH
 Tél : 01-49-56-87-79 / 6 8779
 Courriel : julie.dupuy@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

| | |
|---|--|
| Intitulé | Chargé de mission prévention eau et environnement |
| Cadre d'emplois/catégorie | Catégorie A /technique ou administrative /Ingénieur ou attaché |
| Pôle/Direction/Service | P.E.C.T - Pôle Environnement et Cohésion Territoriale DAQUAMA - Direction de l'Assainissement et de la Qualité des Milieux Aquatiques SSET – Service Stratégie Eau & Territoires |
| Lieu de travail | Immeuble Eiffel 13-15 rue Gustave Eiffel 94000 CRETEIL |
| Positionnement du poste dans l'organigramme | Sous l'autorité du chef de service |

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La politique de l'eau menée par le Département du Val-de-Marne s'inscrit dans sa stratégie Climat, en particulier pour permettre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et la réappropriation des berges. La DAQUAMA assure la gestion du réseau et des équipements en recherchant en permanence la performance du système d'assainissement, dans la sobriété. Elle s'inscrit dans une démarche d'entretien et de maintenance durable du patrimoine d'assainissement. Elle réalise la conception et le suivi des évolutions du réseau et des ouvrages en fonction des besoins du territoire. La protection contre les inondations pour protéger les biens et les personnes est aussi au cœur des activités de la Direction. L'innovation est recherchée en permanence afin d'améliorer les outils, les pratiques et les modes de fonctionnement.

Au sein de la Direction, le service Stratégie Eau et Territoires contribue à l'élaboration et la stratégie départementale sur les volets assainissement et prévention du risque d'inondation. A ce titre, il assure le pilotage des documents cadres et des actions qui en découlent (Stratégie Eau, PAPI...) et contribue aux instances de bassin (AESN, SMV...). Il joue un rôle clé en matière de prévention du risque d'inondation à travers la veille hydrologique, la préparation interne à la gestion de crise, le développement de la culture du risque à l'échelon local (accompagnement des communes, actions de sensibilisation) et la coordination inter-directionnelle et inter-services (DVM, DACTES, DEVP, DAIST...).

MISSION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de service, le chargé de mission « Prévention Eau et Environnement » assure le portage des actions de la DAQUAMA pour réduire la vulnérabilité du réseau d'assainissement au risque d'inondation, le suivi des missions GEMAPI, ainsi que l'animation en transversalité avec les autres directions et les partenaires extérieurs pour améliorer la connaissance du risque et sa prise en compte dans différentes politiques départementales et plus généralement l'aménagement du territoire. Il est également amené à intervenir sur des missions générales relatives aux activités d'assainissement de la direction, selon les besoins du service.

ACTIVITES PRINCIPALES PAR FONCTION

1) Réduction de la vulnérabilité du territoire aux inondations

- Préparation à la gestion de crise : élaboration et suivi de protocoles, organisation d'exercices... (en lien avec les autres services et directions départementales)
- Préparation de bulletins de crue (Prévision et anticipation des crues)
- Lien avec les collectivités partenaires sur le territoire autour des procédures de crise
- Suivi de l'activité de la direction en cas de crue et préparation des remontées d'informations : pour la direction générale, le service communication et les services de l'Etat
- Suivi du marché d'études liées aux crues et des prestations exécutées par le titulaire
- Être force de proposition pour améliorer la prise en compte du risque inondation dans les missions de la DAQUAMA et du Département

2) Portage de la stratégie départementale sur le risque inondation

- Rédaction de notes de synthèse et accompagnement éventuel des élus en réunion dans les instances liées aux inondations et à la politique de l'eau/assainissement : préparation des comités syndicaux de l'EPTB Seine Grands Lacs, instances de l'AESN et syndicats de rivières...
- Contribution aux réflexions menées à une échelle infra ou supra-départementale sur les problématiques liées aux inondations
- Suivi des documents liant le Département à la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la gestion des systèmes d'endiguement

3) Communication et sensibilisation au risque inondation à destination des acteurs externes :

- Organisation et animation de balades urbaines relatives à la thématique « crues », d'ateliers de travail pour le grand public, les associations ...
- Participation et possible intervention dans le cadre de colloques ou rencontres inter-professionnels, de réseaux d'échanges ou de mise en partage de bonnes pratiques ...
- Participation à des évènements en lien avec le risque d'inondation, l'eau et l'assainissement

4) Actions liées aux dossiers réglementaires :

- Veille technique / juridique / réglementaire sur les digues et les inondations
- Assistance à la déclinaison opérationnelle d'évolutions de la réglementation
- Participation ponctuelle à la mise à jour des documents techniques et administratifs (liens et animation avec la DVM et le d'autres services travaux)

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (*combinaison de connaissances et de savoir-faire*)

| | |
|--|--|
| <p>Connaissances</p> <p>Ensemble des savoirs théoriques, des méthodes et procédures nécessaires à la conduite de l'activité.</p> | <p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance dans le domaine des risques et de l'hydrologie urbaine - Connaissance de l'organisation administrative (communes, communautés d'agglomération, DDE, SIAAP, AESN, ...) et juridiques - Connaissance des politiques de l'eau <p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du territoire - Connaissance des compétences d'un conseil départemental - Connaissance des institutions et de leurs compétences au sein de l'agglomération parisienne et du bassin hydrographique. - Connaissances générales sur les enjeux de l'assainissement |
| <p>Savoir-faire</p> <p>Maîtrise des gestes, des techniques et des pratiques dont la combinaison est nécessaire dans l'exercice d'une activité. Se rédige avec un verbe d'action.</p> | <p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse -aisance aux présentations orales et à l'animation de réunions - Maîtrise des logiciels : Word, Excel, Outlook, Internet - Sens de l'organisation, rigueur et autonomie |

| | |
|--|---|
| | <p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures internes au Département - Formalisation des rapports administratifs - Pos-Actes, Ennov et Elise. La maîtrise de QGIS serait appréciée |
|--|---|

ENVIRONNEMENT DU POSTE

| | | | |
|--|--|--|---|
| Relations de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes | <ul style="list-style-type: none"> - Poste placé sous la responsabilité du chef de service - Relation avec la direction, les directions adjointes, les sections Sécurité du Personnel et des Chantiers, les secrétariats des services associés - Les usagers du Val-de-Marne, les communes, les conseils départementaux de l'Ile-de-France, les Etablissements Publics Territoriaux, AESN, SIAAP, MGP, DRIEAT, SMV, SMBVB, les prestataires ... | |
| Conditions particulières d'exercice | <p><i>Sont à préciser ici l'ensemble des éléments spécifiques à l'environnement du poste, aux modalités d'exercice des activités et aux éventuelles contraintes qui en découlent : accueil du public, déplacements, horaires, astreintes, pénibilité, application de mesures d'hygiène et de sécurité...</i></p> | <p>En matière d'hygiène et sécurité : Non Si oui, précisez : Les formations sécurités liées au poste sont obligatoires, telles que définies dans la note n° DAQUAMA-SPC-INS-002</p> <p>Travail le samedi : ponctuel Travail le dimanche : ponctuel Travail les jours fériés : non Travail en équipe à horaires contraints: non Déplacements : Oui Fréquence, précisez : Occasionnelle</p> | <p>Sujétions : Congés à prendre de façon concertée avec le binôme Précisez :</p> <p>Travail en hauteur : Non Précisez :</p> <p>Milieu insalubre : Non Précisez :</p> <p>Astreintes : Non Précisez :</p> |
| Moyens mis à la disposition de l'agent | <p><i>Lister ici les principaux moyens mis à disposition de l'agent pour exercer ses activités : logement, véhicule, tenue et équipements de protection individuelle...</i></p> | <p>Véhicule de service en pool : Oui Logement : non Dotations vestimentaires : non Matériel informatique : oui</p> | <p>Logiciels utilisés : Word, excel, outlook, internet, post-act, ennov, élise, chronotime, QGIS</p> <p>Autres moyens :</p> |

EXIGENCES DU POSTE

| | |
|--|--|
| Niveau de formation /diplômes <i>(Diplôme ou titre ou certificat, obligatoires ou souhaitables pour exercer le métier ; ils peuvent être obtenus par la voie de la VAE)</i> | <p>Pré requis : Formation (Bac+5) dans les domaines de l'assainissement, de l'hydrologie, de la gestion des risques naturels, de la politique de l'eau</p> <p>Souhaité :</p> |
|--|--|

| | |
|---|--|
| Expérience <i>Attention à ne pas sur dimensionner l'expérience nécessaire à la tenue du poste.</i> | Exigée : Connaissance du domaine de l'eau et de l'assainissement ou de la gestion des risques Souhaitée : Connaissances et expériences en matière de prévention du risque d'inondation Connaissances réglementaires dans le domaine des inondations Expérience en gestion de crises Expérience dans une collectivité territoriale |
| Certifications, habilitations à jour <i>Habilitations et certificats obligatoires à produire et à renouveler (justificatifs à produire).</i> | <i>Exemple : Permis de conduire : A B C D Nécessité de préciser pour les postes de conducteurs routiers l'obligation de formation continue (préciser souhaité ou exigé).</i> <u>Permis de conduire</u> : B <u>Autres</u> : |
| Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations <i>Cette rubrique concerne tous les métiers pour lesquels il y a une obligation de formation continue, ou de "recyclage", tels que certains métiers techniques, les agents de maintenance, les conducteurs d'engins... oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> | |

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

Cadre d'emploi des attachés territoriaux :

- NBI : NON
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : attaché
- Nom du groupe : 4 - Autres fonctions
- Nom complet du sous-groupe : Autres fonctions

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux :

- NBI : NON
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : Ingénieur
- Nom du groupe : 3 - Autres fonctions
- Nom complet du sous-groupe : Autres fonctions

| Date et avis du chef de service | Date et avis du Directeur | Date et avis du Directeur Général Adjoint |
|---|--|---|
| Date : <u>11/12/2025</u> Nom : <u>Le chef de service</u> <u>Stratégie Eau et Territoires</u> <u>Johan LAMOUESSIERE</u> | Date : <u>11.12.2025</u> Nom : <u>Le Directeur de la DAQUAMA</u> <u>Guillaume LANFRANCHI</u> | Date : <u>15/12/2025</u> Nom : <u>Directrice générale adjointe</u> <u>en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale</u> <u>Caroline LARMAGNAC</u> |

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

| AVIS | Date | Signature |
|------------------|-------------------|--|
| <u>favorable</u> | <u>10.12.2025</u> | <u>Pour le Président du Département du Val d'Oise</u> <u>Responsable du Service Recrutement et intégration</u> <u>Coralie DUBOIS</u> |

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution